

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de la **SRL BIOGAS HAUTRAGE**, ayant son siège Rue de la Croisette 11 bte 5 à 7334 Saint-Ghislain, en vue d'obtenir le permis unique de classe 1 (projet de catégorie B au sens de l'article D.29-1 du Code de l'Environnement), afin de construire et exploiter une unité de biométhanisation, localisée dans le zoning de Tertre, Rue de la Croisette 11 bte 5 à 7330 Saint-Ghislain.

Le projet implique des écarts au Guide Communal d'Urbanisme (GCU) de Saint-Ghislain («aire à caractère industriel») conformément à l'article D.IV.5 du CoDT.

Les Fonctionnaires technique et délégué du Service Public de Wallonie sont autorité compétente.

Le projet est soumis à une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du : 19/01/2026.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
12/01/2026	19/01/2026	Administration communale de Bernissart Service des Travaux - Urbanisme Rue du Fraity, 76 7320 Bernissart le 18/02/2026 à 11h	Collège communal Place de Bernissart, 1 7320 Bernissart

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté, **SUR RDV**, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au Service des Travaux, tous les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15, ainsi que les mardis jusque 20h. Pour les consultations, RDV doit être pris au plus tard 24h à l'avance auprès de M. Patrick Dujardin (069/59.00.65 - patrick.dujardin@bernissart.be)

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : SRL BIOGAS HAUTRAGE (M. Antoine Mathelot - anmt@ciprojects.dk (0497/79.09.24) ;
- du Fonctionnaire technique : SPW-DPA-Direction de Mons - Place du Béguinage n° 16 à 7000 Mons (065/32.82.00) ;
- du Fonctionnaire délégué : SPW-Aménagement du Territoire-Direction de Mons - Place du Béguinage n° 16 à 7000 Mons (065/32.80.11).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des communes concernées dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

Véronique BILOUET

Le Bourgmestre,

Roger VANDERSTRAETEN

